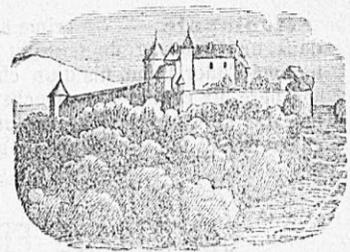




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

es étoffes de soie noir, blanc
 jusqu'à fr. 22.80 le mètre
 façonné (environ 240 qua-
 ntes).
 tir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 > 1.50 > 6.55
 > 1.50 > 14.85
 > 2.20 > 11.60
 > .65 > 20.50
 > 16.65 > 77.50
 > .65 > 4.85
 > 3.15 > 67.50
 r retour. [150
 G. Henneberg, Zurich.

-fumiste.
 honneur d'informer le pu-
 blic de l'établissement à Bulle, dans la
 N (ancienne maison Haf-
 e, comme poëtier-fu-
 et réparation de four-
 e.
Joseph GROSS
 D'aucune autre façon, il
 le de préparer à aussi bon
 pareil à celui que vous

MAGGI
 ttes à 10 cent. pour deux
Alfred Bosson, à

che de suite
 ut au centre de la ville.
 Bureau du journal. [674

ture et décoration.
A. Papa.
 C. VIALE, fei blanchier,
BULLE
 compt et soigné.
 très modérés. [418

COCOLAT
chard
 É INCONTESTÉE
 SE TROUVE PARTOUT

Graham.
 nnes désirant reprendre
 des d'en avertir, d'ici à
Ch. Messerly. [677

LA
lin Burgdorf
 r le flage et tissage
 du lin et des étoupes, aux
 és. La matière est filée
 eur. — Exécution du tra-
 ynée. (H9426Y)
 POTS:
 EDER, à Bulle;
 DEMIERRE, à Romont.

OUER
 rochain, à Bulle, dans
 grand magasin avec
 otaire Morard, à
 (A293F) [672

ouer:
 ille de Bulle, un beau et
 avec un appartement
 ces au second étage et
 [621
 aire Durak, en dite ville.

NDRE
 euse. — S'adresser au

Verrey,
 e, à Lausanne, anc.
 des aveugles, reçoit 2 ave-
 (sauf mercredi). Clinique
 erf, route d'Onchy, diri-
 anq. cathol. (H10671L) [660

NDRE
 s en bon état. S'adresser
 l qui indiquera.

ouer:
 usée pouvant servir de
 au, cuisine attenante.
 ard MORREY, Bulle. [678
 nz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 17 octobre 1893.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Station centrale laitière. — Les délégués de la Société fédérale d'agriculture ont décidé de demander à la Confédération la création d'une station centrale laitière.

Berne. — On se félicite, à Interlaken, du résultat obtenu du second grand marché d'automne pour le bétail qui a eu lieu le 11 courant. Sur 854 pièces bovines, il n'est presque pas resté d'invendues et les prix ont été fort supérieurs à ceux du marché précédent. De nombreux marchands étaient présents et le chemin de fer de Thoune a expédié 61 wagons complets.

— 1923 contribuables de Biemme sont cités, pour le 6 novembre, devant le juge de cette ville, pour n'avoir pas payé leurs impôts.

Thurgovie. — Considérant qu'il n'y a pas de crise agricole dans ce canton, le Grand Conseil renonce à prendre des mesures exceptionnelles pour l'achat de fourrages, sauf pour la commune de Diessenhofen, en vue de laquelle le gouvernement fera des propositions.

Vaud. — Dimanche dernier, cinq jeunes Allemands ont attaqué un jeune homme de Clarens, âgé de 22 ans, et l'ont horriblement maltraité. Il a le nez cassé, un œil perdu et l'autre œil dans un fort mauvais état. Les coupables ont été arrêtés par la police de Vevey.

Valais. — Une fillette de dix ans et sa sœur cadette, âgée de six ans, gardaient les vaches à St-Maurice de Luques, près de Sierre. Comme il avait plu et qu'elles étaient mouillées, elles firent du feu pour se sécher. Une des vaches ayant disparu pendant qu'elles se chauffaient, l'aînée alla à sa recherche. Elle ne revint auprès du feu que longtemps après. A sa profonde terreur, elle trouva, gisant sur le foyer, le cadavre de sa petite sœur. On suppose

que la pauvre petite se sera approchée de trop près de la flamme et que ses vêtements auront pris feu; tout le corps était couvert de brûlures; la langue elle-même était carbonisée.

Genève. — Le candidat conservateur, M. Patru, a été élu conseiller d'Etat par 6409 voix. Le candidat radical, M. Vincent, a obtenu 5763 voix.

M. Vincent a eu la majorité à Genève, à Plainpailais et aux Pâquis. M. Patru doit avant tout son élection aux communes catholiques.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Il y avait foule énorme vendredi à Toulon, dès les 7 heures du matin; les quais étaient noirs de monde. A 7 heures 15, la flotille est sous vapeur; de nombreuses embarcations animent le port. Les navires sont pavés.

A bord du *Davout* ont pris place M. de Giers et tout le personnel de l'ambassade de Russie à Paris.

Vers les 9 heures, l'escadre est signalée; l'*Empereur Nicolas* apparaît le premier. Du haut des hunes, les matelots crient: *Vive la France!* Sur les quais, on répond: *Vive la Russie!*

L'aspect de la rade est féérique. A 11 heures, l'escadre franchit la passe et défile entre les bâtiments français. Foule compacte. Acclamations.

A midi, les vaisseaux sont ancrés, l'amiral Avellan débarque! Ovation enthousiaste! L'amiral Rieu-nier souhaite la bienvenue à l'escadre. L'amiral Avellan répond que la Russie entière est reconnaissante. On se rend ensuite à bord du *Formidable*.

Un seul incident à signaler: Au moment où la *Ville de Brest* arrivait de Marseille, le commissaire du bord s'est brûlé la cervelle.

Dimanche, la fête des fleurs de Toulon a été indescriptible. A 5 heures, on n'apercevait plus sur les boulevards que des arbres couverts de serpents en papier. Le sol était jonché de plusieurs centimètres de fleurs du Midi, aux parfums violents. Les marins russes et français fraternisaient dans un enthousiasme débordant et échangeaient leurs bérets.

pect jusqu'à leur mariage, mais dans la colère que son perfide ami avait réussi à allumer en lui, il refusait maintenant à sa sœur adoptive tout asile et tout secours. Elle irait où elle pourrait, cela lui était bien égal, et tout son désir était de ne plus entendre parler d'elle.

Le baron du Guadeloupe, par dévouement, s'était chargé de lui épargner une scène pénible, des larmes et des cris, qui, peut-être pourraient émouvoir son trop bon cœur.

Il s'avança.
 La jeune fille, debout, venait de songer justement au bon cnré. C'était à lui, comme un substitut de la Providence, qu'elle irait demander un conseil. Déjà elle soulevait la portière de vieille tapisserie...

Quand le baron, lui barrant le passage et la toisant des pieds à la tête, lui dit impertinemment:

— Veuillez m'accorder un instant, mademoiselle; j'ai à vous parler de la part du duc de Chamoncelle.

— Est-ce que Roger a besoin d'un ambassadeur pour parvenir jusqu'à moi, monsieur?

— Roger, mademoiselle, souffrirait de vous demander lui-même ce que vous comptez faire.

La honte mit des tons pourpres au visage de l'orpheline. Elle répondit simplement:

— Je compte travailler, monsieur.

Ecartant de nouveau les plis de la lourde tenture, elle vint faire un pas.

César sourit. Son œil méchant se fixa sur la jeune fille.

— C'est que, reprit-il, le duc de Chamoncelle compte supprimer les trop nombreuses et trop généreuses aumônes de son père.

A ce mot d'aumône, le front de Suzanne passa du rouge vif au blanc mat. A son tour, elle regarda César, en face, et dit lentement:

— Mon frère ne vous avait point chargé d'insulter votre victime... Que Dieu vous pardonne, monsieur, et qu'il récompense en Roger les vertus de ses ancêtres...

Toute la population arrêta les marins français et russes et leur offrit du tabac, des cigares, du vin et des fleurs. Lorsque les marins se sont séparés, ils ont échangé l'accolade fraternelle.

Au banquet offert par l'amiral Vigne, l'amiral a porté son toast au tsar et à la marine russe, « sœur de la marine française ». L'amiral Avellan a bu à la santé de M. Carnot et à la France: « Les sentiments qui m'animent vont en augmentant, dit-il; je regrette que mon éloquence n'augmente pas de même pour les exprimer. »

Le soir, grand gala au théâtre. La *Marseillaise* a été chantée par des cœurs puissants et l'*Hymne russe* joué par l'orchestre et accompagné par la foule, au milieu des vivats. La représentation n'a fini qu'à 1 heure du matin.

M. Carnot assistera le 26 à Toulon au lancement du *Jauréguiberry* et repartira le lendemain pour Paris.

— Un grand incendie a détruit les ateliers de la Compagnie des wagons-lits, à St-Denis. Les dommages sont évalués à 2 millions.

Italie. — M. Charbonnet, de Turin, l'aéronaute qui s'était marié ces jours-ci, et avait fait son voyage de noces en ballon, a tenté une nouvelle ascension mercredi soir. Il est sorti de Cérés, commune située sur les montagnes de Lanzo, avec l'intention de passer la frontière et d'aller retomber en France. Mais le voyage s'est terminé d'une façon tragique. A la suite d'un accident dont la cause est difficile à comprendre, l'aérostat est retombé au milieu des rochers non loin de Cérés. M. Charbonnet est mort, sa femme est mourante, deux messieurs qui avaient pris place dans la nacelle sont grièvement blessés.

— A Milan a été inaugurée, en présence du roi, de la reine, du prince de Naples, du duc d'Aoste et de plusieurs ministres, la tour de San-Martino, de 74 mètres de hauteur et de 20 mètres de diamètre, ainsi qu'une statue de Victor Emmanuel.

A Gênes, inauguration du monument élevé à Garibaldi. Grand enthousiasme. Un cortège de 20,000 personnes a parcouru la ville. M. Crispi a prononcé un grand discours où il a célébré les bienfaits de la paix.

Cette fois, la portière retomba. Suzanne venait de disparaître.

Elle était montée dans sa chambre. La tête de la pauvre enfant brûlait, et le bleu sombre de ses prunelles s'illuminait; une colère froide et intense accélérât les battements de son cœur, prêt à éclater au dedans d'elle-même.

Sa main tremblante et glacée retira d'un album les photographies du duc et de la duchesse; elle les baïsa et, entr'ouvrant sa robe, les mit sur sa poitrine.

Alors, enlevant de son doigt l'anneau de fiançailles, elle le fit rentrer dans son écrin fané...

A qui était-il destiné désormais?
 Au fait, qu'en devait-elle faire d'abord? Il était trop sacré pour traîner, oublié sur quelque meuble.

Ah! Elle le confierait à Jean-Claude... Jean-Claude, l'honnête serviteur, si dévoué à ses maîtres, Jean-Claude, dans les bras duquel elle avait fait son entrée à Nocé.

Ses yeux secs erraient tout à l'entour de la chambre. Intérieurement, elle disait adieu à chaque objet; c'étaient des souvenirs, souvenirs du duc, de Marguerite, de Roger, souvenirs de Fernand même, qui la traitait en cousine.

Elle ne voulait rien emporter... le mot d'aumône était trop dur. Tous ces objets étaient des aumônes, car que fût-elle devenue sans la charité du duc!... Et qui aurait songé à elle!...

Les larmes montaient à ses paupières et apaisaient un peu la fièvre dont elle se sentait dévorée.

Elle sortit et descendit l'escalier.

Elle enfila la longue allée de chênes. Arrivée devant la chapelle, elle poussa la porte verroulée et entra.

Sa prière fut longue et ardente.

Prosternée, elle mouilla les deux tombes de ses pleurs brûlants.

Elle se releva enfin.

Jean-Claude était debout derrière elle. Il avait entendu

Roumanie. — Un crime affreux a été commis dans un faubourg de Giurgiu, en Roumanie. Un nommé Tudor Bone, fils d'un charretier, demanda à son père dix centimes pour acheter un paquet de tabac. Le père refusa. Le fils, furieux, bondit sur le charretier et le tua à coups de gourdin.

CANTON DE FRIBOURG

Consell d'Etat. — Séance du 13 octobre 1893. — On décide de faire droit à une demande de la ville de Fribourg, tendant à ce qu'il soit procédé à la révision des taxes des bâtiments dans la ville de Fribourg.

— Les communes de Champagny et de Chevrilles sont autorisées à lever un impôt.

A qui la faute ? — « C'est au gouvernement qu'on en veut : c'est lui que l'on veut atteindre à travers la personnalité de tel ou tel gendarme », telle est la plainte qu'exhale la *Liberté*. Mais à qui devons-nous donc nous en prendre lorsqu'un syndic met la désunion dans sa commune et qu'il se fait tirer les oreilles par son curé? N'est-ce pas au gouvernement qui l'a nommé et qui persiste à voir dans ses fonctionnaires des agents du gouvernement?

Lorsqu'un juge de paix vole l'argent des veuves et des orphelins pour une somme de près de cent mille francs, n'est-ce pas au gouvernement que nous devons nous en tenir, c'est lui qui l'a nommé, c'est lui qui était chargé de le surveiller, c'est à lui qu'incombe le devoir de réparer le mal; ce qu'il n'est pas pressé de faire, paraît-il.

Lorsqu'un receveur fait un gros trou dans sa caisse, à qui la faute? N'est-ce pas le gouvernement qui a nommé ce fonctionnaire et qui l'a laissé agir à sa façon?

Lorsqu'un contrôleur d'hypothèques commet des malversations, n'est-ce pas le gouvernement qui l'a nommé? Et ces caissiers infidèles d'une ancienne banque d'Etat, n'est-ce pas du gouvernement qu'ils ont reçu les clefs du coffre-fort?

Chez nous, le gouvernement nomme, hormis le taupier de commune, tous les employés et tous les fonctionnaires et l'on s'étonne que, lorsque ces mêmes fonctionnaires font des frasques, l'opposition s'en prenne au gouvernement. Il est bien facile au gouvernement d'éviter ce reproche, c'est de suivre l'exemple des autres gouvernements cantonaux et d'abandonner au peuple la nomination de ses fonctionnaires, à lui seul alors de se mordre les doigts s'il n'a pas été heureux dans son choix.

Une police en police. — Une police qui marche tout à fait bien, c'est celle de Payerne. Il y a quelques semaines, le municipal chef de cette police était condamné à 15 jours de « clou » pour voies de fait commises, sans provocation aucune, sur la personne d'un paisible employé de la gare.

Lundi passé, c'était le tour de trois agents, accusés devant le tribunal de police d'avoir maltraité plusieurs jeunes gens dans la nuit du 16 au 17 juillet.

Après les débats qui, écrit le *Démocrate*, ont jeté un triste jour sur les faits et gestes de nos guets, l'agent Lanz a été condamné à 50 fr. d'amende,

toute sa conversation avec César.

Le brave garçon, indigné, jurait que Mlle de Haupt ne pouvait s'en aller toute seule : lui et sa femme devaient la suivre.

Suzanne le calma ; elle lui remit le diamant qui nagnère brillait à son doigt et le chargea de le rapporter à Roger en personne. Puis tous deux s'acheminèrent vers Roullours. C'était à Daniel que Suzanne demanderait l'hospitalité, jusqu'à ce qu'elle puisse trouver une place d'institutrice.

Au détour de la route, Nocé lui apparut une dernière fois ; son oeil voilé enveloppa dans un regard de tendresse navrée le château, le parc, l'étang, tous ces coins et recoins du jardin où elle avait joué avec Roger... où Roger avait vécu à ses pieds.

Tout étincelait, le soleil mettait des reflets d'or aux moindres aspérités de la pierre ; une pluie d'étoiles semblait s'être abattue sur le toit aigu des tonnelles. C'était un éblouissement. Un vent léger faisait frissonner les feuilles. La vie éclatait autour d'elle, et elle ne trouvait la mort que dans son pauvre cœur désolé.

Derrière la fenêtre de la chambre de Roger, elle crut distinguer la forme de César. Il battait la mesure sur les vitres, tout en suivant chacun des mouvements de l'orpheline.

Elle le vit se détourner, et, du doigt, indiquer qu'elle était là.

La honte la reprit alors ; sa pâleur disparut de nouveau pour faire place au rouge cramoisi ; elle s'éloigna et Jean-Claude, qui ne l'avait pas quitté, l'entendit avec terreur prononcer le serment de ne jamais rentrer à Nocé, si ce n'est ramenée par Roger, lui-même, à son bras et en triomphe.

XII

Une correction bien méritée.

Quarante-huit heures après le départ de Suzanne, Daniel fut mandé au château.

Le baron prétendait qu'il lui rendit compte de sa conduite.

25 fr. de dommages-intérêts envers les parties civiles et aux deux tiers des frais. Le sieur Durussel, qui avait cru nécessaire de seconder la police, a, de son côté, été condamné à 25 fr. d'amende, 5 fr. de dommages-intérêts et aux tiers des frais. Le guet Rapin a été mis hors de cause, non sans avoir été fort malmené par les dépositions des témoins.

Cette condamnation d'agents de la force publique doit bien attrister le *Fribourgeois* et lui inspirera un nouvel article sympathique dans le goût de son dernier article de fond. Quant à la *Liberté*, qui est persuadée qu'il ne faut pas avoir la tête à soi pour oser dire que les présomptions ne sont quelquefois pas toujours en faveur des gendarmes, elle pourra se convaincre par les faits qui se sont passés à Payerne qu'il peut arriver des cas où ce sont les agueaux qui sont convaincus de troubler l'eau. Nous n'entendons, par cette observation, nullement dire qu'il en fût ainsi dans la triste affaire de Riaz, les débats publics nous édifieront là-dessus, mais nous tenions à mettre sous les yeux de la *Liberté* un exemple qui infirme ses trop confiantes convictions dans l'innocence primordiale des agents de la force publique.

Elections nationales. — Dans l'arrondissement Morat-Fribourg (XXI^e), il y aura compromis entre les deux partis. Les conservateurs porteront M. Python. L'assemblée radicale de Morat, qui a siégé dimanche sous la présidence de M. Bielmann, propose M. Dinichert, directeur de la Fabrique suisse d'horlogerie, à Montilier. Tous les autres candidats en vue avaient décliné.

MM. Python et Dinichert seront donc élus sans autre opposition que celle des ouvriers, lesquels se compteront sur le nom de M. Scherrer, de St-Gall.

Militaire. — M. Théodore Herrenschwand, de Morat, à Berne, capitaine d'état-major, est nommé instructeur d'infanterie de première classe.

Nécrologie. — On annonce la mort d'un homme d'un grand mérite, M. le professeur de chimie Louis Liechti, de Morat, décédé dans cette ville le 11 octobre. Le défunt était venu passer quelques semaines dans sa famille, chez son frère M. le député Liechti, lorsqu'il prit un refroidissement qui amena une grave maladie suivie d'une opération douloureuse et d'un décès prématuré. Il n'avait que 48 1/2 ans.

Incendie. — Samedi, vers 7 heures du soir, le feu a pris à la toiture en chaume d'une maison située au Petit-Bœsingen, et appartenant aux enfants de feu Jean Anderset. La maison, toute en bois et couverte en chaume, a été très rapidement en flammes ; on a cependant pu sauver le mobilier qui, depuis deux ans, n'était plus assuré.

La cause du sinistre n'est pas connue, mais on croit à la malveillance.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Mardi soir est décédé à Broc, dans sa 79^e année, Jean Andrey, du Château-d'Enbas. Le défunt s'est toujours distingué par sa loyauté, sa franchise, son bon cœur et ses connaissances en agri-

Avait-il, par hasard, l'intention de garder chez lui Mlle de Haupt, alors qu'on la trouvait de trop à Nocé? Sa présence à Roullours semblait, au dire de M. du Guadelupe, un défi, jeté à la face du duc de Chamoncelle, et un blâme public de la décision qu'il avait jugé de prendre.

Cette fois, il avait été décidé que Roger porterait lui-même la parole ; César, d'ailleurs, resterait là et le soutiendrait au besoin.

Par le fait, César pensait qu'il n'était pas nécessaire de prendre tant de façons pour parler à un petit notaire de campagne.

C'est pourquoi, à peine l'excellent eût-il fait son entrée, que Roger, dépassant le but comme tous les faibles, adressa sa demande sous forme de commandement.

— Monsieur Sulpice, dit-il sans préambule, je m'étonne que, sachant me déplaire, vous ayez reçu chez vous Mlle de Haupt. Renvoyez-la, je le désire et s'il en est besoin, je l'exige.

Roger et Daniel s'étaient toujours tutoyé, néanmoins cette nouvelle manière d'agir ne surprit point le modeste tabelion.

Il savait le jeune homme haut par le cœur, et le devinait changé en tout et pour tout.

— Monsieur le duc, répondit-il tranquillement, souffrez que je reste le maître chez moi.

— Je vous l'ai dit : je l'exige. Mlle de Haupt doit quitter le pays.

— Parce qu'elle vous gêne, parce qu'elle vous est un reproche muet, mais vivant, n'est-ce pas ?

Roger se tut et regarda César.

— Monsieur, affirma aussitôt l'ennemi de Suzanne, il ne peut pas vous être difficile de comprendre que donner asile à Mlle de Haupt, dans les conditions où elle se trouve, c'est déclarer la guerre au duc de Chamoncelle... Je pense cependant que la gérance des biens du duc doit constituer le meilleur revenu de l'étude de Roullours, ajouta-t-il d'un ton rail-

culture, surtout dans l'élève du bétail, la tenue des montagnes et la fabrication du fromage.

Dès l'âge de 4 ans, il a alpe chaque année, à l'exception de deux étés où il en fut empêché par l'état de sa santé. Ses chers pâturages du-Motélon, cette vie du chalet, faisaient tout son bonheur. Souvent éprouvé par la température de l'hiver, il retrouvait dans l'alpe nouvelle force et santé.

Nos sincères condoléances à ses nombreux parents et amis.

Vevey-Bulle-Thoune. — Le comité d'initiative bernois pour ce chemin de fer s'est réuni dimanche à Boltigen. L'assemblée était nombreuse. Le président, M. Egarter, député, a annoncé que le capital nécessaire était souscrit, à l'exception de la somme de 120,000 fr. qui devra être versée d'ici un mois par les communes du Simmenthal. Le capital une fois réuni, le projet pourra être soumis au Grand Conseil bernois dans sa session de décembre.

Distinction. — Nous apprenons toujours avec plaisir les succès remportés par nos ressortissants ; aussi adressons-nous nos sincères félicitations à la maison Decroux & C^o, à Morges, pour la médaille d'or que le jury de l'Exposition internationale d'hygiène et d'alimentation de Genève vient de lui décerner pour l'excellente qualité de sa « Lessive Soieil ».

CHRONIQUE AGRICOLE

Pommes de terre. — Mme D^e Engelhardt, à Morat, a porté au bureau du *Murtenbieter* une pomme de terre qui pesait 1625 grammes. Des poids pareils ne sont pas exceptionnels cette année. A Villars-les-Moines, on a eu un sac de 100 kg. avec 85 pommes de terre.

VARIÉTÉS

TUPAC-AMARU

D'après les traditions indiennes, par UN BULLOIS. 21

Aux premières lueurs de l'aurore, Gua-Iru le premier et les caciques échappés sains de la mêlée s'aperçurent de l'absence inexplicable du chef. Incapable de prendre pour le moment aucune mesure importante, le vieux calchaqui ne savait que répondre aux anxieuses interrogations de Fatuina, lorsque des rumeurs confuses commencèrent à circuler, puis, confirmées plus tard positivement, apprirent que l'Inca, grièvement blessé, était prisonnier de l'ennemi.

La fatale nouvelle sonna comme un glas funèbre aux oreilles des Indiens : ils mesurèrent toute la grandeur du désastre qui les frappait. La perte de ce chef aussi sage qu'intrépide, qui à la bonté d'un père joignait l'invincible fermeté du capitaine, remplit le camp de consternation. Si les Espagnols avaient su profiter de l'abattement où les indigènes se trouvaient plongés, l'œuvre de l'Inca finissait en même temps que sa captivité.

Fatuina, entourée des caciques qui ne pouvaient se consoler eux-mêmes, cherchaient encore à forger d'illusoire espérances, les interrompit.

leur.

— Monsieur le défunt duc gérait ses biens lui-même, monsieur. En serait-il autrement, la gérance des biens serait-elle, comme vous le dites, le meilleur de mon revenu, je n'hésiterais pas à le sacrifier. Personne, entendez-le bien, ne me fera la loi. Mlle de Haupt restera chez moi, tant qu'il lui plaira, et nous l'y traiterons avec tous les égards qu'elle mérite.

— Je suis puissant, je vous ferai casser par le tribunal ! s'écria M. du Guadelupe, rendu furieux par cette résistance.

— Oh ! monsieur, murmura finement Daniel, les tribunaux ne sont pas établis pour les honnêtes gens. Si vous n'avez que cette ressource, croyez-moi, abandonnez la partie : elle vous deviendrait mauvaise. Peut-être, même, vaut-il mieux que les tribunaux ignorent l'affaire de Mlle de Haupt. Je ne serais pas condamné et l'honneur des Chamoncelles pourrait en être atteint.

— L'honneur des Chamoncelles est au-dessus de toute atteinte.

— Il l'était, monsieur, avant que vous vous soyez introduit dans cette maison.

César marcha sur M. Sulpice, la main levée.

— Arrêtez, dit enfin Roger.

Le ton de sa voix s'éteignit dans le soufflet retentissant qui frappa la joue de l'excellent notaire.

— Je vous offre réparation, dit à son tour le baron César.

— Je ne me bats pas...

— Je m'en doutais, parbleu !

Daniel sourit.

— Mais, si je ne me bats pas avec les gens de votre sorte, reprit-il, je châtie, comme ils y ont droit, les insolents et les lâches.

M. Sulpice, relevant paisiblement ses manches, saisit César, malgré ses cris et sa colère, le coucha à terre et l'y maintint de force.

(A suivre.)

— Frères, dit-elle, tombée la colonne de prairies, attendant de voir partager la gloire de roique Inca, j'irai au pays dans l'adversité heureuse, quel que soit le résultat.

— Gua-Iru ne laissera pas dormir dans son chef subira des mauvais traitements, ajouta le vicaire d'Enbas. Les autres chefs jugés coupables furent condamnés à mort.

En effet, Guanaru qui avait été nommé gouverneur de la province de Cuzco, fut déposé et exécuté.

Pendant les deux années qui suivirent, ce ne furent que guerres et révoltes. En 1532, le général Pizarro, en chef de l'expédition espagnole, débarqua au Mexique et au Pérou. Il fut vaincu à Ayacucho, en 1826.

Mises de

Mardi 24 octobre exposera en vente, dans la salle de la ville de Bulle, environ 60 millions, 2000 fagots, 10 tonnes de plantes sèches ou abattues, lots de débris.

Rendez-vous des mises de débris au Rio-Berthoud.

Bulle, le 14 octobre 1893.

Vente de

La Société de la laiterie (Société des producteurs de lait) met au concours pour l'année 1894. Les cahiers de conditions et le règlement devront être déposés au bureau de la Société, à 2 heures au plus tard.

Prendre connaissance au bureau de la Société, à 2 heures au plus tard.

Sorens, le 16 octobre 1893.

684]

J. Crotti

CIMENT, CHAUX, ENGRAIS

Tuyaux d'Aarau et lieux d'origine

Plots en ciment

Prix réduits

CHARLES

ferblanter, fabricant de couleurs

fourneaux, tuyaux en tôle, etc.

Se recommande aux travaux concernant son métier.

Prix modérés. T. 684]

RELIURE EN

Encadrement

Emile J. sur les Places

Dernière

AU PRIX DE

des marchandises suivantes

Bommes et gilets

S'adresser au 2^e étage

Berthet, à Bulle.

Vente tous les jours

la Promenade.

563] Chart

Bicyclettes

première qualité, caoutchouc

matiques, depuis 300

Liquidation

689]

Männerch

Wiederbeginn der G

tag den 21. ds., Löwen, oberes Lokal.

Neueintretende sind

691]

A 10

An centre de la ville

grand magasin, avec

composé de six pièces

Jardin.

S'adresser au notaire

du bétail, la tenue des
fromage.
chaque année, à l'ex-
empêché par l'état
ages du-Motélon, cette
son bonheur. Souvent
l'hiver, il retrouvait
anté.
ses nombreux parents

— Le comité d'initia-
fer s'est réuni diman-
ait nombreuse. Le pré-
annoncé que le capital
exception de la somme
versée d'ici un mois
thral. Le capital une
re soumis au Grand
de décembre.

prenons toujours avec
nos ressortissants;
res félicitations à la
es, pour la médaille
internationale d'hy-
ève vient de lui dé-
de sa « Lessive So-

— Frères, dit-elle, pour vous, maintenant qu'est
tombée la colonne de notre race, retournez à vos
prairies, attendant des jours meilleurs. Pour moi, qui
ai partagé la gloire des premiers triomphes de l'hé-
roïque Inca, j'irai au camp espagnol, je serai sa com-
pagnie dans l'adversité comme je l'ai été aux jours
heureux, quel que soit la fin que me réserve le ciel.

— Gua-Iru ne laissera pas rouiller sa lance, il
n'ira pas dormir dans sa tente pendant que le grand
chef subira des mauvais traitements et mourra pour
ses frères, ajouta le vieux cacique; nous nous join-
drons à Guanaru qui sème encore la terreur chez les
Quincas.¹

Les autres chefs jurèrent de suivre Gua-Iru, et la
guerre fut décidée à outrance.

¹ En effet, Guanaru qui avait échappé à l'investissement de
Tungasuca, de son propre chef, promenait le fer et la flamme
dans la province de Cuyo, signalant son passage par d'épou-
vantables excès.

Pendant les deux années qui suivirent la mort de Tupac-
Amaru, ce ne furent encore que combats et massacres. Vain-
queurs à la fin sur toute la ligne, les Espagnols, au dire de
Guido, de Estevedo, entachèrent leur triomphe par d'horri-
bles et inutiles cruautés, crautés qui ne firent que précipi-
ter le grand mouvement d'émancipation américaine, initié en
1810 au Mexique et au Rio de la Plata, et heureusement réa-
lisé définitivement, après seize ans de combats, à la journée
d'Ayacucho, en 1826.

VIII

LE MARTYR.

Les deux époux furent conduits à Cuzco, où ils de-
vaient être jugés, et leurs actes retombèrent sous les
coups du triple tribunal civil, militaire et de l'inqui-
sition.

Gua-Iru tenta plusieurs coups de main durant ce
long trajet pour arracher les captifs aux mains des
Espagnols. Ces généreuses autant qu'inutiles tenta-
tives ne firent qu'aggraver la situation des prison-
niers qui furent séparés. En apprenant la capture de
son disciple, Fray Vicente, malgré son grand âge, se
transporta de Lima qu'il habitait jusqu'à Cuzco.

Arrivé en cette dernière ville, l'apôtre des Indiens,
se rendit chez Allende qui remplissait les fonctions
de *Procurador del Santo Oficio*. Il obtint sans peine
l'autorisation de s'entretenir avec le rebelle.

Celui-ci, après les premiers transports de déses-
poir qui suivirent sa capture recouvra tout son calme.
Pendant son transfert de Tungasuca à Cuzco, exposé
aux railleries d'une soldatesque impitoyable, il avait
toujours présenté un front impassible et serein; in-
sensible aux outrages, il faisait le sacrifice de sa vie,
heureux de mourir pour l'œuvre qu'il laissait inache-
vée, et de sceller de son sang l'émancipation ajour-
née de cette belle Amérique qui, vingt-trois ans plus

tard, se lèverait encore, et planterait le libre drapeau
du soleil des rivages de l'Atlantique aux sommets nei-
eux des Andes.

Un après-midi, un vieillard aux cheveux blancs,
aux traits qui dénotaient la mansuétude et la pitié,
se présenta à la porte du cachot du captif. L'Inca, as-
sis sur son pauvre grabat, le regard perdu vers la pe-
tite lucarne par où pénétrait une parcimonieuse lu-
mière, plongé dans une profonde rêverie, ne remar-
qua pas la présence d'un visiteur.

— Oh! mon fils, dit enfin le vieillard, oh! mon fils
ne me reconnaissez-vous donc pas?... J'accours au
nom de Celui qui a dit: « Venez à moi, vous tous
qui êtes affligés, et je vous consolerais! »

(A suivre.)

Nouveautés en étoffes pour l'automne et l'hiver,
pour robes élégantes et utiles de dames, filles et enfants,
100, 110, 120 cm. de large, meilleures laines, à 95, 1.25,
1.45, 1.95-4.65 le m. Etoffes pour habillements de mes-
sieurs et garçons, meilleurs produits; cheviot véritable
anglais, buckskin, tweed, draps en couleurs et noir; étof-
fes pour pardessus, milaine, cuir-de-sanglier, manchester,
moleskin, le mètre à 85, 1.25, 1.65, 2.45, 2.95, 3.25-10.45.
Göttinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Echantillons de toutes nos étoffes pour dames et
messieurs, ainsi que les marchandises franco à domicile.

AGRICOLE

D' Engelhardt, à Mo-
mbietter une pomme
elles. Des poids pareils
année. A Villars-les-
kg. avec 85 pommes

ES

par UN BULLOIS. 21

ore, Gua-Iru le pré-
ains de la mellee s'a-
ée du chef. Incapa-
aucune mesure im-
savait que répondre
Fatuina, lorsque des
à circuler, puis, con-
apprirent que l'Inca,
ier de l'ennemi.

me un glas funèbre
mesurèrent toute la
ppait. La perte de ce
à la bonté d'un père
capitaine, remplit le
spagnols avaient su
indigènes se trou-
a finissait en même

s qui ne pouvaient se
encore à forger d'il-
pit.

es biens lui-même, mou-
nce des biens serait-elle,
on revenu, je n'hésite
tendez-le bien, ne me
nez moi, tant qu'il lui
ons les égards qu'elle

asser par le tribunal!
ax par cette résistance
t Daniel, les tribunaux
gens. Si vous n'avez
bandonnez la partie.
t-être, même, vaut-il
aire de Mlle de Haupt-
neur des Chamonceille

u-dessus de toute at-
ous vous soyez intro-
in levée.

e soufflet retentissant
re.
n tour le baron César.

es gens de votre sorte,
oit, les insolents et les

es manches, saisit Cé-
concha à terre et l'y

(A suivre.)

Mises de bois.

Mardi 24 octobre prochain, on
exposera en vente, dans les forêts de la ville
de Bulle, environ 60 moules de sapin, 250 bil-
lons, 2000 fagots, 10 tas de lattes, quelques
plantes sèches ou abattues, ainsi que quelques
lots de débris.

Rendez-vous des mises à 9 heures du ma-
tin au Rio-Berthoud.

Bulle, le 14 octobre 1893.

683] Le Secrétaire communal.

Vente de lait.

La Société de la laiterie de Mallesert (So-
rens) met au concours la vente de son lait
pour l'année 1894. Les soumissions sous pli
cacheté devront être déposées pour le lundi
23 courant, à 2 heures après midi.

Prendre connaissance des conditions chez
Villoz, André, où les soumissions seront dé-
posées.

Sorens, le 16 octobre 1893.

684] La Commission.

J. Crotti, Bulle.

CIMENT, CHAUX, GYPSE
ENGRAIS CHIMIQUE

Tuyaux d'Araru pour conduites d'eau
et lieux d'aisance.

Plots en ciment comprimé.
Prix réduits. [314

CHARLES REY

ferblantier, à Romont.

Fabrique de couleuses, articles de ménage,
fourneaux, tuyaux en tôle, ferplanterie en bâ-
timents. FOURNITURES et RÉPARATIONS de
POMPES.

Se recommande au public pour tous les
travaux concernant son état.

Prix modérés. Travail soigné. [605

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.

Emile JUDET

sur les Places, BULLE [41

Dernière liquidation

AU PRIX DE FACTURE

des marchandises suivantes:
Bonneterie; chapeaux feutres;
Blouses et gilets de chasse.

S'adresser au 2^e étage de la maison Perret-
Berthet, à Bulle.

Vente tous les jeudis au bout de
la Promenade.

563] Charles DESPOND

Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchoucs creux et pneu-
matiques, depuis 300 à 450 fr.

Liquidation définitive.
689] G. Wehner, Bulle.

Männerchor Bulle.

Wiederbeginn der Gesangsproben *Sams-
tag den 21. ds.*, Abends 8^{1/2} Uhr, im
Löwen, oberes Lokal.

Neueintretende sind stets willkommen.
691] Die Commission.

A louer :

Au centre de la ville de Bulle, un beau et
grand magasin, avec un appartement
composé de six pièces au second étage et
jardin. [621
S'adresser au notaire Dupré, en dite ville.

Les bureaux de la Caisse hypothécaire fribourgeoise
seront fermés jeudi 19 octobre oburant. (H1413F) [680

NOUVEAU MAGASIN DE LIQUEURS

BULLE, près de l'hôtel des Alpes, BULLE
(ancien magasin de Mme Vve Gremaud).

On y trouvera dès ce jour des eaux-de-vie diverses, liqueurs fines et ordinaires,
sirops, vins de liqueurs, à des prix très abordables. [688

Poudre dépurative du sang
du Dr méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans
est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facile à prendre et inoffensif. Dans des
cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections
cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation défectueuse et impurité du sang,
congestion, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient
des résultats surprenants.

Certificat : Je soussigné certifie très volontiers que mon garçon Rodolphe, qui a
souffert longtemps d'éruptions de la peau et d'yeux malades, a été com-
plètement guéri par les poudres dépuratives du Dr J.-U. Hohl, à Bâle. Je peux donc recom-
mander cet excellent remède à tous ceux qui sont atteints de ces maladies. Aug. Basler, em-
ployé de chemin de fer, Bâle. — Prix : 1 fr. 55. Afin d'éviter des contrefaçons, il faut bien
prendre note de l'adresse exacte : Dr J. U. Hohl's Sohn, Basel. Dépôt général :
P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts : Estavayer : Pharmacie Porcelet; Châtel-St-
Denis : Pharmacie E. Jambé. [391

LOTÉRIE

de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1893
6 Série de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages
ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE
1^{er} TIRAGE : 18 JANVIER 1894

Donnant 918 lots répartis comme suit :

Un gros lot de 50,000 fr. — Un gros lot de 10,000 fr.
1 lot de 5,000 fr. — 5 lots de 1,000 fr. — 10 lots de 500 fr.
10 lots de 100 » — 100 » — 750 » — 20 »

Tous les lots sont payables en argent
Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURT LES BILLETS DES 6 SÉRIES
UN GROS LOT 200,000 fr.

DE
Un gros lot de 100,000 fr.
Sept gros lots de 50,000 fr.

1 lot de 20,000 fr. 11 lots de 10,000 fr.
16 lots de 5,000 » 50 » 1,000 »
110 » 500 » 1,150 » 100 »
600 » 50 » 4,500 » 20 »

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.
Le Billet : UN franc, jointure 10 centimes pour le retour
Adressez mandat ou timbres-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse).
Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier. [356]

L'huile pour les oreilles du Dr Smid

est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité,
bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammation
des oreilles, fluxion des oreilles, démanagements, picotements et crampes.
Prix, y compris une boîte de ouate préparée, 4 fr.

Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôt : Estavayer,
pharmacie L. Porcelet. [417

ON DEMANDE

à acheter environ 200 pièces de petit
fromage bon mi-gras de cet été, du
poids de 10 à 15 kg.

Adressez les offres poste restante B. C. 18,
Lausanne. (O1458L) [682

A louer :

A Bulle, un bel appartement de sept
ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances.
S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [524

A VENDRE

Un piano bien conservé. — S'adresser au
bureau du journal qui indiquera. [690

A la Belle Jardinière.
J. Weiller.

Rue de Lausanne 86, Fribourg.

Grand choix de pardessus d'hiver, flot-
teurs, pélerines, robes de chambres.
Rayons de costumes au grand complet.

681] Maison de confiance. (H1417F)

AVIS

A l'occasion de la baisse des vins, on débi-
tera à la Croix-Blanche, à Bulle, du vin vau-
dois à 80 cent. le litre au détail. [568

A la Civette.

TABACS & CIGARES

Spécialité d'ARTICLES POUR FUMEURS
Reçu un immense choix de cigares bouts
tournés à 5, 10, 15 et 20 c. pièce en caissons
de 20, 25, 50 et 100 pièces. Véritable tabac
français. — Au même magasin, on trouvera
toujours tous les articles de mercerie et bon-
neterie à des prix très modérés.

Se recommande A. Bürgisser,
436] à côté de la pharm. Sudan

Récompense
à l'Exposition Universelle
à Paris 1889.

Médaille d'argent
à l'Exposition française
à Londres

LA RENAUDINE
inventée et préparée
par le Dr. Renaud, médecin,
LA MEILLEURE
EAU DENTIFRICE ANTISEPTIQUE
previent et arrête la carie des dents
et leur donne une blancheur et un
éclat incomparables.
En vente dans toutes les pharmacies
et parfumeries et au
Dépôt de la Renaudine à Bienne.
Prix du flacon Frs. 2. —

Attestations des plus hautes autorités médicales.

Le restaurant
de l'Hôtel et Bains de
MONTBARRY
est ouvert toute l'année. [685

Quatre moutons noirs
dont un avec clochette et marque à l'oreille
se sont égarés de la Chaudanne près Rossi-
nière, depuis le commencement d'octobre.
Prière de les ramener au propriétaire Isaac
NOLL, à la Chaudanne, ou de lui en donner
des nouvelles contre récompense. [693

Beaux fagots
bien secs sont à vendre à bon prix chez M.
Auguste MORAND, au Carry sous Cuquerens
près Bulle. [686

Teinturerie, nettoyage chimique
et imprimerie
C.-A. Geipel,
à Bâle.

A l'ouverture de la saison d'automne, je
me permets de recommander mon établisse-
ment pour la teinture ou le nettoyage chimi-
que de costumes pour messieurs et dames.
Travail soigné.
Les échantillons de teinture et imprimerie
sont déposés chez Mmes Peyraud sœurs,
à Bulle. (Ma3224Z) [619

Disparu :
Depuis la Chau-du-Burgoz au Motélon,
6 brebis dont 2 croisées blanches anglaises.
Prière d'adresser les renseignements à Louis
YERLY, à Rueyres, contre remb. des frais. [675

A LOUER
Une belle cave voûtée. — S'adresser au
bureau du journal. [692

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique

ZURICH

N. B. Echantillons de tous les articles — couvertures comprises — par retour. Marchandises franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Etoffes pour dames.

Péruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □	de fr. —.75 à —.95
Cachemires et Mérinos, grande largeur, pure laine	> 1.15 > 4.85
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine	> 1.75 > 5.25
Cheviots et Diagonal, anglais, grande larg., pure laine	> 1.85 > 4.95
Drap de dames, 100/130 cm., nouvelles nuances	> 2.75 > 7.50
Etoffes noires, gr. larg., pure laine, unies et fantaisie	> 1.65 > 5.95
Sealpeluche, étoffes pour manteaux et imperméables	> 2.55 > 17.50
Etoffes pour jupons, 75 c. p. m., peluches et velours de soie	> 2.45 > 6.50
Nouveautés, en grands assortiments — Diagonal, Changeant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé	> 1.35 > 6.25

Draperie hommes et garçons.

Eberhaut, 85 c. p. m., milaine, refors et panamas, 130 cm.	fr. 1.95 p. m.
Lastings et futaines, fr. 2.10 p. m.; milaine sur fil	> 4.75 >
Draps et satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., cheviots angl., 140 cm.	> 2.75 >
Bukskins, 130/150 cm., en tout genre	de fr. 2.50 à 16.50

Toileries (75 à 200 cm.) et impressions.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 c. p. m., 150 cm.	fr. —.85 p. mètre.
Duvet-croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25; Bazin, 135/150 cm.	1.45 >
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. m.; piqué blanc et molletonné	— .85 >
Madapolam renforcé, 54 c. p. m.; immense choix de doublures	— .25 >
Flanelles chemises, 65 c. p. m.; Oxford, rayé et □	— .60 >
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. m.; serviettes assorties	— .65 p. pièce.
Essuie-mains, 45 c. p. m.; mouchoirs, ourlés	— .20 >
Flanelle-molleton, pure laine, fr. 1.25 p. m.; flanelle chem. p. l.	1.85 p. mètre.
Flanelle imprimée, pure laine, pour matinées, blouses et robes	1.95 >
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. m.; cotonne de Vichy, 100 cm.	— .95 >

Couvertures de lit, de chevaux et de bétail.

Couv. grison, fr. 1.75; couv. blanche, rouge, toute grandeur, de 4.50 à 24.50	
Couv. mélange, de 6.50 à 16.50; couv. Jacquard, toute gr.	> 13.50 à 28.—
Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.)	

AVIS AU PUBLIC

J'avise l'honorable public de Bulle et des environs que ma

Liquidation réelle pour cause de départ

ne se continue que pour quelque temps encore, et j'engage vivement toute personne qui tient à ses intérêts de venir profiter des réels avantages que je lui offre en vendant les articles suivants aux prix indiqués ci-dessous :

- Un grand stock d'indienne pour meubles et rideaux, dessins riches, se vendant partout 75 cent., laissée à **45 cent.**
- Un grand stock flanelle pure laine, valeur réelle 1 fr. 50, laissée à **95 cent.**
- Environ **150 pièces toile écrue**, larg. **175 cm.**, valeur réelle 1 fr. 15, laissée à **75 cent.**
- Quelques pièces de **drap pure laine**, grande larg., valeur réelle 6 fr. 75, laissé à **3 fr. 85**
- Grand choix de **drap milaine (frotzon) 1^{re} qualité**, grande largeur, valeur réelle 6 fr. 50, laissé à **4 fr. 20**

Environ 8000 mètres de **Nouveautés pour dames** seront vendues à toute offre acceptable, ainsi qu'un grand stock de **confections pour dames, manteaux d'hiver et imperméables.**

Le solde des **vêtements pour hommes** sera laissé aux prix dérisoires de fr. 65.—, 55.—, 48.—, 40.—, 35.— et **30 fr.**

Environ **1800 gilets de chasse** vendus à tout prix.

500 douzaines **MOUCHOIRS**, valeur réelle la douzaine 3 fr. 60, laissés à **2 fr.** la douzaine.

ENTRÉE LIBRE

Venez et vous jugerez tous des réels avantages que vous trouverez dans la **LIQUIDATION RÉELLE** du

Magasin A LA CONFIANCE
BULLE — Grand'rue — BULLE

[630]

Un remède domestique infaillible.

Chaque ménagère soigneuse saura apprécier les mérites d'un remède domestique tel que le Pain-Expeller à la marque Ancre, qui est d'un effet si efficace dans tous les cas de refroidissement. C'est la raison pour laquelle le Pain-Expeller se trouve dans presque chaque maison, surtout dans les moments où règnent des maladies épidémiques comme le Choléra, l'Influenza, la Grippe, etc. D'innombrables lettres de remerciements affirment que pendant les précédentes épidémies de l'Influenza, des frictions en temps opportun et quelques jours de lit suffisaient à surmonter la maladie. Contre les douleurs rhumatismales, les mêmes frictions exercent un effet calmant, c'est pourquoi nous croyons nécessaire de recommander à ceux qui ne le connaîtraient pas encore l'usage du Pain-Expeller. Dans presque toutes les pharmacies de la Suisse à frs. 1.— et 2.— le flacon.

Exiger la marque l'Ancre!

L. DESPOND

DISTILLATEUR, à BULLE

avise ses clients qu'il a installé une VENTE AU DÉTAIL de LIQUEURS, EAUX-DE-VIE et SIROPS, sous la terrasse du Lion-d'Or, entrée par la rue. La fabrication et la vente en gros sont transférées dans les caves et entrepôts de M. F. Decroux, près de la gare aux voyageurs.

Sous la **CROIX-BLANCHE**, à Bulle

Echanges de toutes graines.
Mais en grains échangé contre maïs concassé, en griez ou moulu.
Conditions très avantageuses.

[571]

Ameublements

TROUSSEAUX COMPLETS

Le magasin **AMEUBLEMENTS**, Grand'rue, ancien magasin des Quatre-Saisons, à BULLE, sera toujours bien assorti en meubles et trousseaux complets, depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.

GRAND CHOIX DE GLACES
Tentures, portières, rideaux, linoléums et encadrements.

Tous ces articles sont d'un travail garanti et soigné. On se charge également de faire sur commande tous les travaux concernant l'état d'ébéniste-tapisier, ainsi que les réparations de meubles antiques et modernes.

Au même magasin : Dépôt de bougies et savons français, d'une supériorité incontestable sur les articles suisses.

[622]

N. PASQUIER, ébéniste.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 6.—
6 mois, >
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le

NOUVELLES

Température. — On voit maintenant les un second été, le tradit. Leurs prévisions sont lesquelles, disent-ils, dent que les allures de voir un automne beaux, les lièvres, les perrien changé à leurs ha poil n'auraient point e d'été contre la fourrur ils paraissent n'avoir a La température rest notamment des poirier fois des fleurs nouvelle Berne, une seconde ré tenue d'un champ bien

Zurich. — Diman d'auberge était descen cher du vin nouveau. lumière qu'elle porta elle tomba, entraînant neau auquel elle avait contenu dans ce ton. Comme la jeune fille M. Corrodi, se rendit tomba à terre, asphyx vin nouveau. Dans la qui avait demandé le voyant revenir ni la aller à la cave lui aus l'aubergiste. Les deux lés à la vie; quant à l ver. La cave où ont eu dépourvue de tout mo — Dans l'arrondis quatre députés démo

FEUILLETON

LA DETTE

PAUL

S'emparant alors d'une nière, il lui administra que le soufflet, tandis que Quand il crut avoir su baron, il le lâcha. — Vous me la paierez, fureur et serrant les poin — Vous n'avez donc Daniel, toujours avec le vice, vous savez... recom — Misérable parasite, vivant de M. Georges de — Doncement, monsieur amitié, et moi, en échange — Vous l'honoriez, ah! — Je l'honorais, monsieur je ne tendrais pas la main sachez que ce quelqu'un a — Vous savez que je n' — Heureusement... Vous je la refuserais... Mais je Je suis venu pour parler pas besoin d'un tiers. Sor Et comme le baron ne — Sortez, vous dis-je,